

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	18 <sup>ème</sup>
Nom de site	34_HERMEL_75018	Numéro	75118_031_05
Adresse du site	34, rue Hermel	Hauteur	R+8 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	10/05/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	26/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/02/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 34 rue Hermel émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75018 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) pour les faisceaux fixes, et remplacement des 3 antennes existantes, orientées vers les azimuts 10°, 130° et 250°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès terrasse à 4m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 10° < 4V/m ; 130° < 5V/m ; 250° < 4V/m 5G : 10° < 4V/m ; 130° < 4V/m ; 250° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 10° : 29,45m pour les faisceaux fixes et 30,50m pour les faisceaux orientables Dans les azimuts 130° et 250° : 31,05m pour les faisceaux fixes et 32,10m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes du matériel présent. Elles seront placées dans des intégrations en forme de tube
Zone technique	

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.**

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

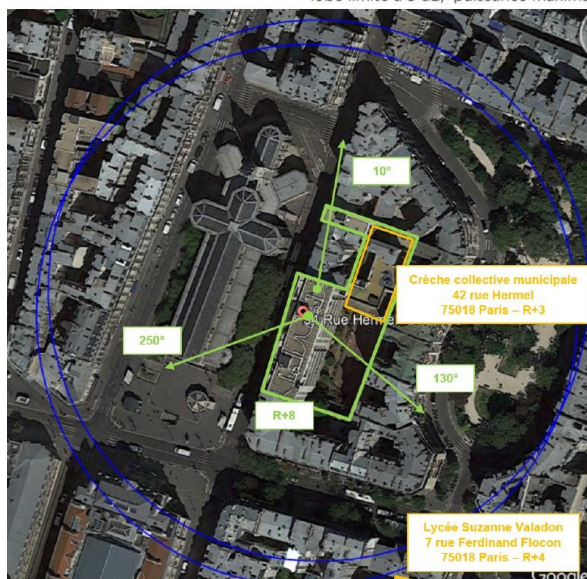
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale	42 rue Hermel 75018 Paris	18 m	<1 V/m	2.16 %	R+3	Non
Lycée Suzanne Valadon	7 rue Ferdinand Flocon 75018 Paris	100 m	<1 V/m	0.30 %	R+4	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

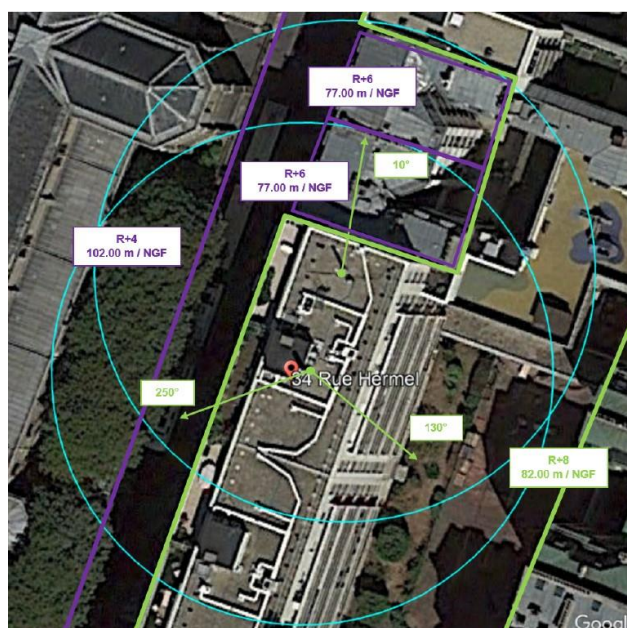
**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.**

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale	42 rue Hermel 75018 Paris	18 m	<1 V/m	0.81 %	R+3	Non
Lycée Suzanne Valadon	7 rue Ferdinand Flocon 75018 Paris	100 m	<1 V/m	0.08 %	R+4	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

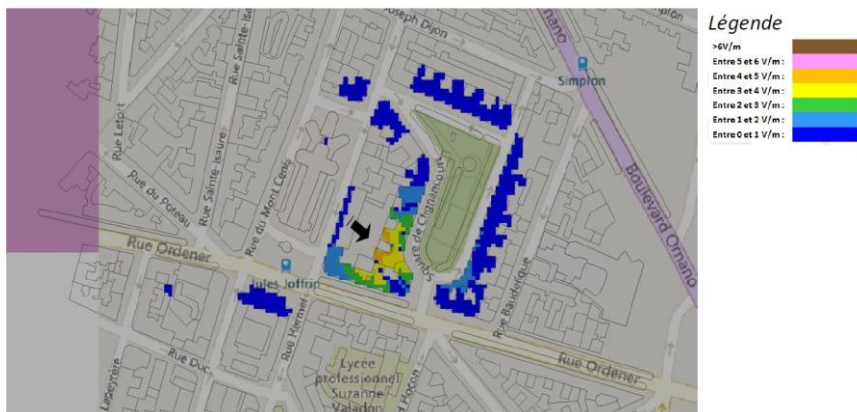


## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



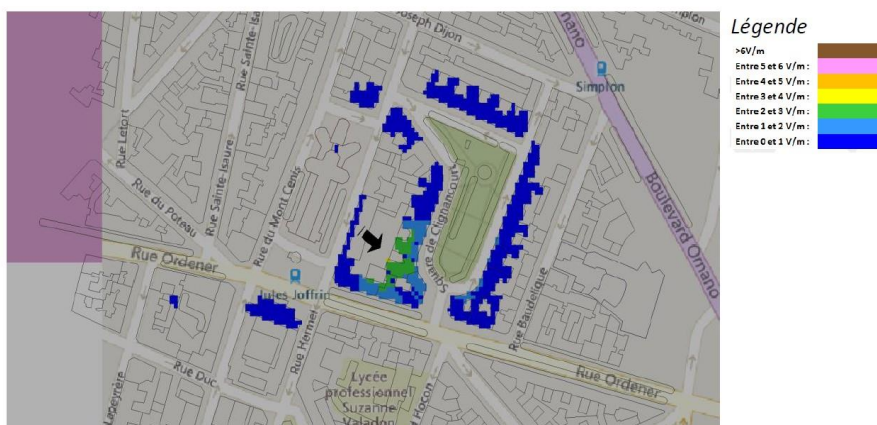
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 10°	Azimut 130°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	25.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 10°	Azimut 130°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Vue des Antennes Avant/Après**

**AVANT**



**APRES**



**Vue des Azimuts**

**Azimut 10°**



**Azimut 130°**



**Azimut 250°**

